

## Déviations 39/2024

Un aperçu des déviations du **23 septembre 2024** au **29 septembre 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
26/09/2024	JEU	25/25R	25R/25R	1915-1930	Indisponibilité imprévue des équipements de l'aéroport et/ou d'ATC.
29/09/2024	DIM	25/19,25R	25/25R	0950-1337	Activités spéciales.
			07L/07	1545-1600	Vent 110° max 12kts.
		25/25R	07L/07	1600-1924	Conditions météorologiques à l'aéroport.
			07R/07	1924-2300	Suite.



**Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation de Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

**Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudskamer van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

